



Facturation en Suisse et livraison en Autriche

Par **Rahane**, le **21/08/2015** à **11:44**

bonjour,
entreprise assujettie à la TVA, je dois expédier en Autriche de la marchandise à un particulier mais je facture mon client qui est une entreprise Suisse; je facture ou pas la TVA?
merci,

Par **francis050350**, le **21/08/2015** à **14:52**

Bonjour ,
Si je comprends bien vous facturez à une entreprise suisse des ventes qu'elle vous donne l'ordre d'expédier à un particulier en Autriche. Votre seul client est l'entreprise suisse . Il s'agit donc d'une exportation .
Cependant pour éviter les montages dits "carrousel" et comme la marchandise est en fait expédiée à un particulier autrichien , il s'agit donc d'une vente CEE à un particulier et assujettie à TVA .
En effet vous devez faire normalement une DEB (déclaration d'échange de biens) et la douane veille à cette taxation dès lors que le consommateur final n'est pas assujetti à TVA. L'entreprise suisse majorera donc au client sa tarification du montant de la TVA

Par **Rahane**, le **21/08/2015** à **15:05**

merci pour votre réponse